

# Compte rendu de l'atelier sectoriel agro-alimentaire

Animation : Sophia ALAMI TAZI, CIRAD & François HEROUFOSSE, Wagralim

Nombre de participants : 25 à 28 personnes

## Introduction

- Philippe Benjamin RIVOIRE, UPOV
- Mady CISSE, Président du Conseil Scientifique, FINNOVAR

## Point de vue innovateur

- Aboubacar Sidy SONKO, Projet MLouma, Sénégal  
Par skype à partir de Dakar

## Discutants

- Vu Quang HOANG, Centre de développement rural (RUDEC), Vietnam
- Gisèle d'ALMEIDA, Réseau interface, Afrique de l'Ouest
- Mohamed BOUJNAH, Institut national de Recherche Agronomique, Maroc

## Synthèse :

Les participants à cet atelier ont été très impliqués, enthousiastes et interactifs. Une véritable dynamique a eu lieu avec des témoignages divers de personnes de terrain, ayant pratiqué eux-mêmes l'innovation ou y ayant participé et ayant pour certains animé des plate-formes, coordonné des projets multi-partenaires... Il s'agissait aussi bien de chercheurs innovateurs que d'entreprises innovantes, ou d'institutions publiques impliquées dans l'innovation. Certains participants ( 6) ont participé en juillet dernier au forum Finnovar (Forum international sur la promotion des innovations et des partenariats dans le secteur agro-alimentaire et des agro-ressources)- Dakar ; 16-18 juillet 2014). Ils se sont déclarés porte-parole pour les participants à Finnovar afin de veiller à la prise en compte des recommandations formulées à Dakar.

Les participants ont souligné leur attachement à un pragmatisme dans le projet Finnov duquel ils attendent beaucoup en termes aussi bien d'appui sous forme d'actions concrètes que d'intermédiaire de choix pour faire valider les priorités relatives à la mise en œuvre de l'innovation dans leurs pays respectifs au niveau du sommet francophone de Dakar en novembre prochain. Ils comptent également sur l'action de facilitation à travers la plate-forme Finnov qui offre un outil de choix pour renforcer les capacités, partager les expériences et faire émerger des projets fédérateurs.

A ce titre ils souhaitent que l'expertise disponible à travers Finnov permette de préciser un cadre de construction et de gouvernance des réseaux des acteurs de l'innovation dans les différents pays ainsi que et de leur articulation fonctionnelle avec Finnov.

Ils insistent sur la nécessité de mettre en place un fonds pour l'innovation afin de soutenir les différentes initiatives avec un accent particulier sur celles porteuses de valeur sociale et environnementale à travers des innovations qui concernent les biens communs : santé publique , environnement, nutrition etc...

La dimension valorisation des savoirs locaux et des ressources naturelles locales en lien avec les territoires a fait l'objet d'une insistance particulière en tant qu'énorme gisement d'innovations au plus près des besoins et des potentialités.

## Analyse générale de la problématique

L'agro-alimentaire dans l'espace francophone concerne des pays développés mais concerne essentiellement des pays en voie de développement, avec des problématiques propres aux PED. Notons cependant qu'un certain nombre de problématiques sont transversales au Nord et au Sud, notamment celles liées au partage de la propriété intellectuelle et au rapprochement entre entreprises et universités ou centres de recherches.

Le secteur est à la base de l'économie de ces PED, et il est nécessaire de considérer l'agriculture en tant que fournisseur du secteur agro-alimentaire. Le secteur a comme vocation d'assurer la sécurité alimentaire ainsi que la qualité nutritionnelle et la sûreté des aliments. Il a également vocation à créer de la richesse en se diversifiant et en ouvrant de nouveaux marchés.

L'innovation dans ce secteur relève rarement du « saut technologique » ; la re-ingénierie qui porte sur des procédés de transformation artisanaux est un gisement d'innovations, mobilisant ainsi des savoirs traditionnels qui de ce fait constituent également une ressource importante pour l'innovation. La dimension territoriale de l'innovation agricole et agro-alimentaire est importante, et mobilise des ressources génétiques locales et des savoirs et savoir-faire locaux souvent d'ailleurs reliés.

## quelque besoins bien identifiés... en termes d'objets

Parmi ces besoins on distingue :

des problématiques importantes de valorisation de la production et des pertes de récoltes font de l'innovation un moyen de valoriser ces productions vouées à la perte et de générer des revenus, à travers notamment les différentes techniques de conservation ;

des problématiques de pertes de la grande richesse nutritionnelle des matières premières agricoles suite aux mauvaises pratiques de transformation et conservation ;

le fait que le secteur est confronté à la pauvreté voire l'absence de fournisseurs d'emballages et conditionnements adaptés et recyclables ;

le fait que le secteur souffre en Afrique de la faiblesse voire l'absence d'équipementiers pour la production d'équipements appropriés pour la transformation ;

la situation liée aux procédés de transformation artisanale qui nécessitent l'accès à la technologie pour une meilleure qualité, sécurité et nutrition ;

et enfin une problématique d'énergie liée à la question de la transformation.

## quelques besoins bien identifiés... en termes d'appui

L'innovateur se plaint de la faiblesse du système d'accompagnement pour la phase de maturation du projet : preuve du concept, étude de marché, propriété intellectuelle notamment. L'innovateur ne bénéficie pas de soutien en termes de communication sur son projet ni de diffusion de l'innovation en phase aval.

L'entreprise innovante ne bénéficie d'aucun appui et n'est pas reconnue en tant que telle pour la mise en œuvre de projets collaboratifs, l'homologation des produits par les chercheurs, ou incitations particulières de type fiscale ou autre. De plus l'entreprise innovante a besoin de soutien pour le changement d'échelle.

L'accompagnement de l'innovation est peu structurée en Afrique et souffre d'une faiblesse en termes de ressources humaines et de compétences ; les innovateurs ne sont pas identifiés et pas organisés, et gagneraient à l'être notamment dans beaucoup de pays qui regorgent d'innovateurs et de projets.

## Ressources et initiatives pertinentes existantes

- La Plateforme des organisations professionnelles de l'agroalimentaire du Sénégal (**Popas**) (signature le 6 juin 2014 d'une convention avec l'UCAD pour des projets conjoints : 145 entreprises, 2017 personnes)
- **Un modèle de transfert de technologie « direct » via un** contrat avec des associations ex. Association AGROTECH, en région Souss Massa avec une méthodologie. Expérience de réussite
- Le projet **AFTER African Food Tradition rEvisited by Research : capitalisation de la méthodologie et de l'expérience** (projet R&D de l'UE)
- **Un certain nombre de projets TIC qui proposent des services à l'agriculture : mise sur le marché...**
- Le réseau d'entreprises innovantes **Afrique Interface**

## Recommandations principales

- Organiser un **fond de financement de l'innovation**, accessible à tous les innovateurs (y compris les entreprises) afin d'augmenter le nombre d'initiatives et d'en accélérer la maturation. Des projets fédérateurs peuvent être définis suivant les besoins (e.a. nutrition, ré-ingénierie des produits, emballage et conservation, énergie, agriculture durable, accès au marché et distribution)
  - Mettre en place une **vitrine des projets d'innovations pertinents et porteurs de réussite**, de façon à les valoriser et à susciter l'initiative innovante
- Exemples: AFTER, utilisation des TIC, Agrotech, plateforme Popas, réseau interface

- Installer le **partage d'expériences** au sein de la communauté des innovateurs: chercheurs, entrepreneurs, organismes de transfert technologique et réseaux d'entreprises innovantes.  
Exemples de thématiques: produits issus du terroir, réingénierie de produits traditionnels, expérience de valorisation des compétences et de formation

## Autres recommandations

- Tenir compte des recommandations de Finnovar- Dakar- Juillet 14 (en annexe)
- Soutenir un système de validation des acquis : reconnaissance des métiers de la transformation (actuellement peu valorisés) et des entrepreneurs
- Soutenir un système de collaboration entreprises /recherche qui s'appuie sur l'hybridation des savoirs et des idées au service de l'innovation en agro-alimentaire : science, savoir-faire traditionnels, entreprises etc...
- Préserver la pluralité des options : Brevet ou pas, Obtention végétale ou pas.. en veillant à privilégier avant tout l'autonomie des populations et leur maîtrise de leurs ressources locales et leurs savoirs pour construire leur propre capacité d'adaptation et leur résilience.
- Favoriser les initiatives qui tirent parti de la richesse de la biodiversité, source d'apports nutritionnels essentiels et de création de valeur au travers de nouvelles activités, maîtrisées par les acteurs des territoires concernés
- Mettre en avant sur la plate-forme des expériences de coopération réussies en faveur de l'innovation : ex coopérations internationales portées par des territoires... (ex Champagne Ardennes/Berkane au Maroc... etc) cf Association des Régions de France
- Mettre en avant sur la plate-forme des expériences réussies en termes de financement de l'innovation : ex les interprofessions cf Agrotech /région Souss Massa Maroc
- Installer un accompagnement pour la structuration des réseaux nationaux d'innovation (dont la forme peut varier) et clarifier la relation FINNOV avec les différents réseaux nationaux d'innovation
- Créer une revue de pointe pour la publication en français de projets d'innovation technologique
- Promouvoir les apprentissages et l'apprentissage du français auprès des populations de femmes transformatrices artisanales afin de dynamiser leur potentiel d'innovation à travers l'accès à l'information
- Soutien à la définition des politiques publiques (innovateur force de proposition) qui donnent une priorité aux projets d'innovation qui relèvent de la préservation de l'environnement ou de la santé (ex : réduction de l'emploi des pesticides)
- Soutien aux politiques publiques qui accordent un statut privilégié aux jeunes entreprises innovantes avec notamment des incitations fiscales